



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

OCS2D VS OCS-GE

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a fait le choix de calculer les indicateurs de suivi de son territoire sur le référentiel OCS2D face à l'OCS-GE pour plusieurs raisons:

- Disponible depuis 2018
- Tache bâti plus réaliste et fine (UMI 50m² vs bufferisation à 200m²)
- Pas de différenciation d'UMI entre zones construites et hors zones construites
- UMI de 300m² sur tout le territoire en Couvert et Usage contre 500m² en zones construites et 2500m² hors zones construites sur l'OCS-GE
- Ossature plus structurante
- Nomenclature d'Usage plus détaillée dans tous les postes
- Bientôt 4 millésimes disponibles pour la MEL (2005, 2015, 2020, 2021)

L'OCS2D une données référentiel pour l'évaluation du SCOT, PLUi et le PCAET

La Richesse de la nomenclature OCS2D et les 3 millésimes disponibles à ce jour font de l'OCS2D le socle de multiples analyses, évaluation et diagnostic du territoires dans le cadre de l'évaluation du SCoT et du PLUi ou encore dans le cadre du PCAET.

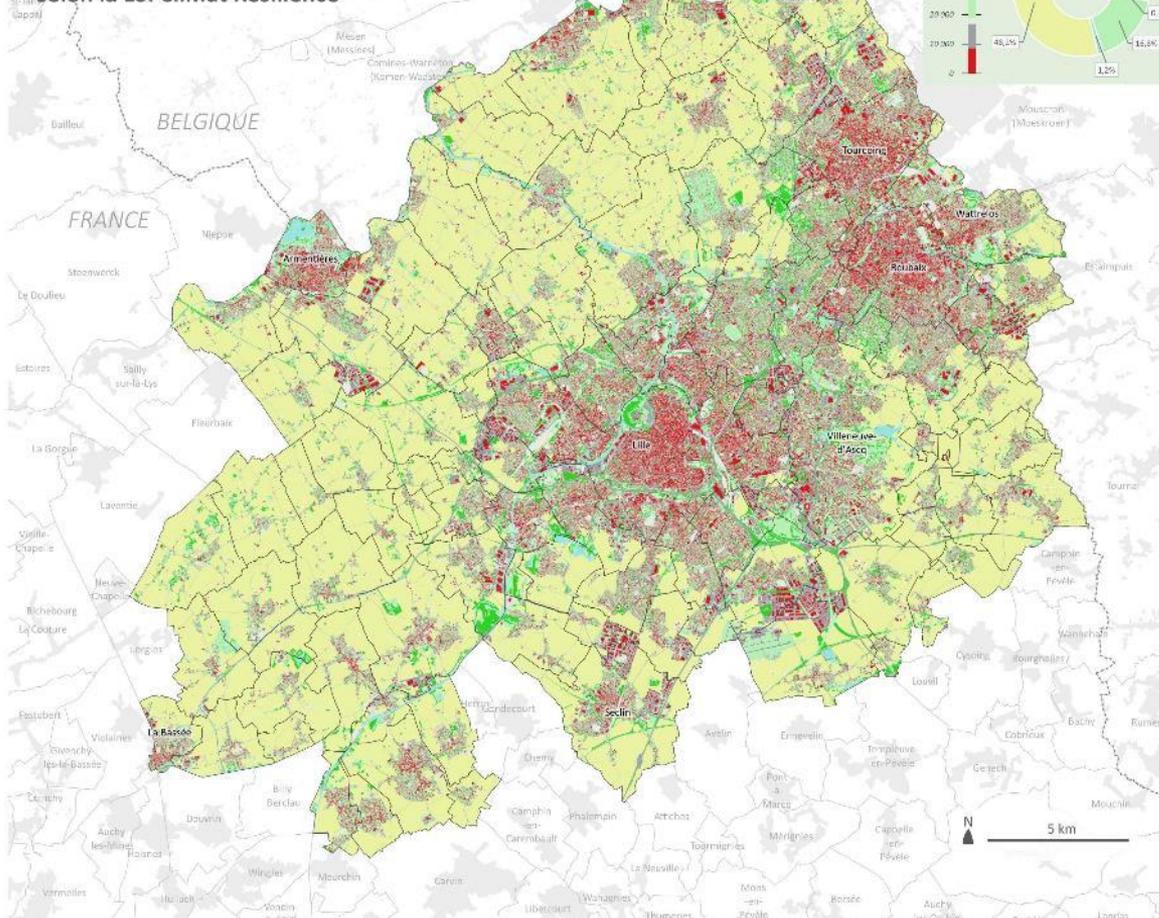
- Artificialisation
- Imperméabilisation
- Suivie de la végétation
- renaturation
- Morphologie urbaine

Données entrante dans le cadre d'étude :

- ICU
- Matrice des enjeux environnementaux
- Trame Brune
- TVB

La finesse de la nomenclature de l'OCS2D facilite le pontage avec l'ancien modèle d'Occupation du sol unidimensionnelle

Occupation du sol 2020 selon la Loi Climat Résilience*



Source d'occupation du sol

- Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations)
- Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles)
- Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont stabilisés et compactés ou recouverts de matériaux minéraux
- Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont constitués de matériaux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux)
- Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chantier ou sont en état d'abandon
- Surfaces naturelles qui sont soit nues (sable, galets, rochers, pierres ou tout autre matériau minéral, y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation) soit couvertes en permanence d'eau, de neige ou de glace
- Surfaces à usage de cultures, qui sont végétalisées (agriculture, sylviculture) ou en eau (pêche, aquaculture, saliculture)
- Surfaces naturelles ou végétalisées constituant un habitat naturel, qui n'entrent pas dans les catégories 5, 6 et 7

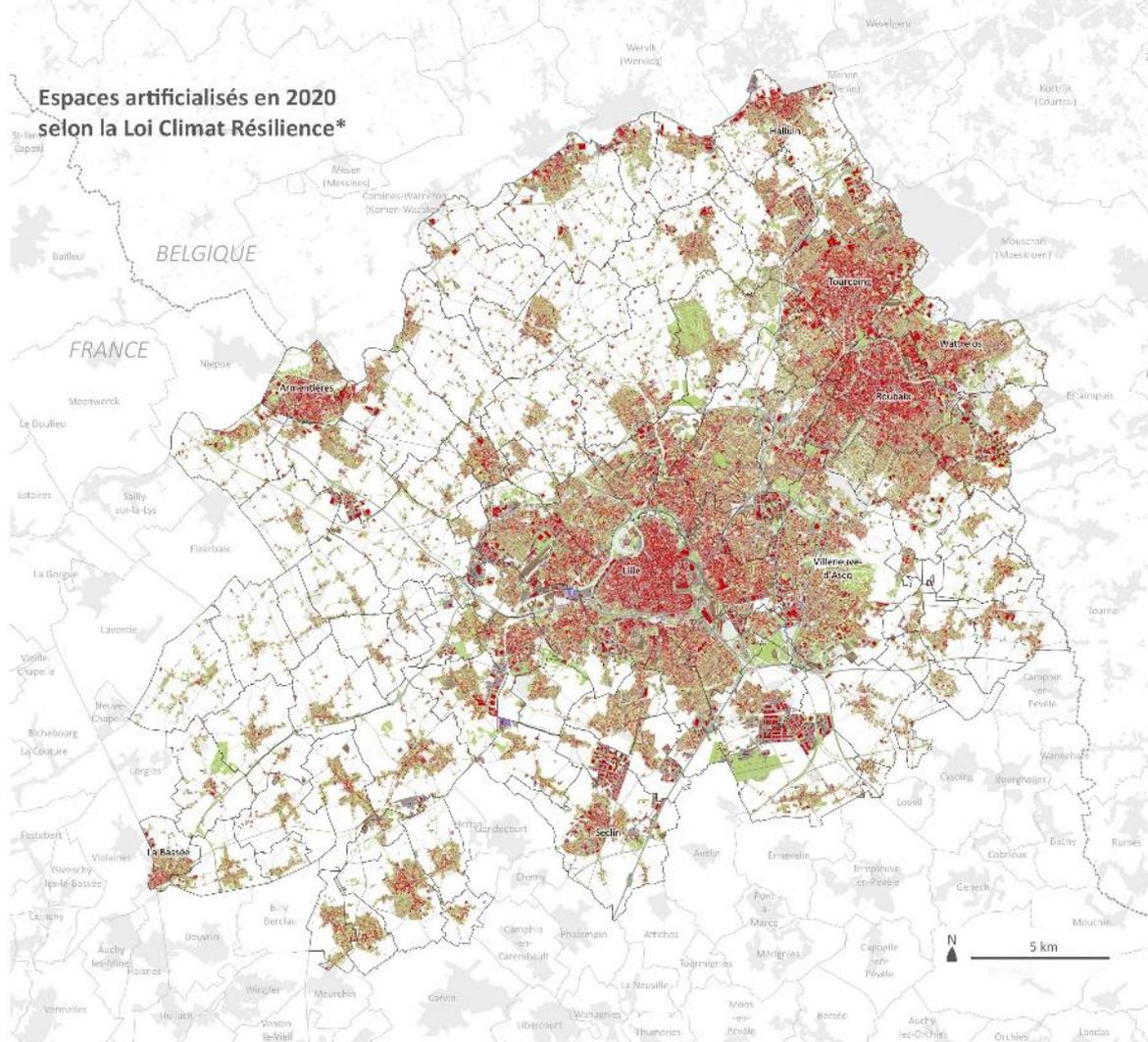
Limites

- Frontière
- Limites communes de la MEL

* d'après le décret du 29/04/2022



Espaces artificialisés en 2020 selon la Loi Climat Résilience*



Espaces artificialisés

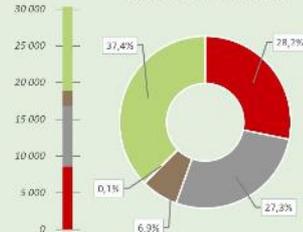
- Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations)
- Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles)
- Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont stabilisés et compactés ou recouverts de matériaux minéraux
- Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont constitués de matériaux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux)
- Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chantier ou sont en état d'abandon

Limites

- Frontière
- Limites communes de la MEL

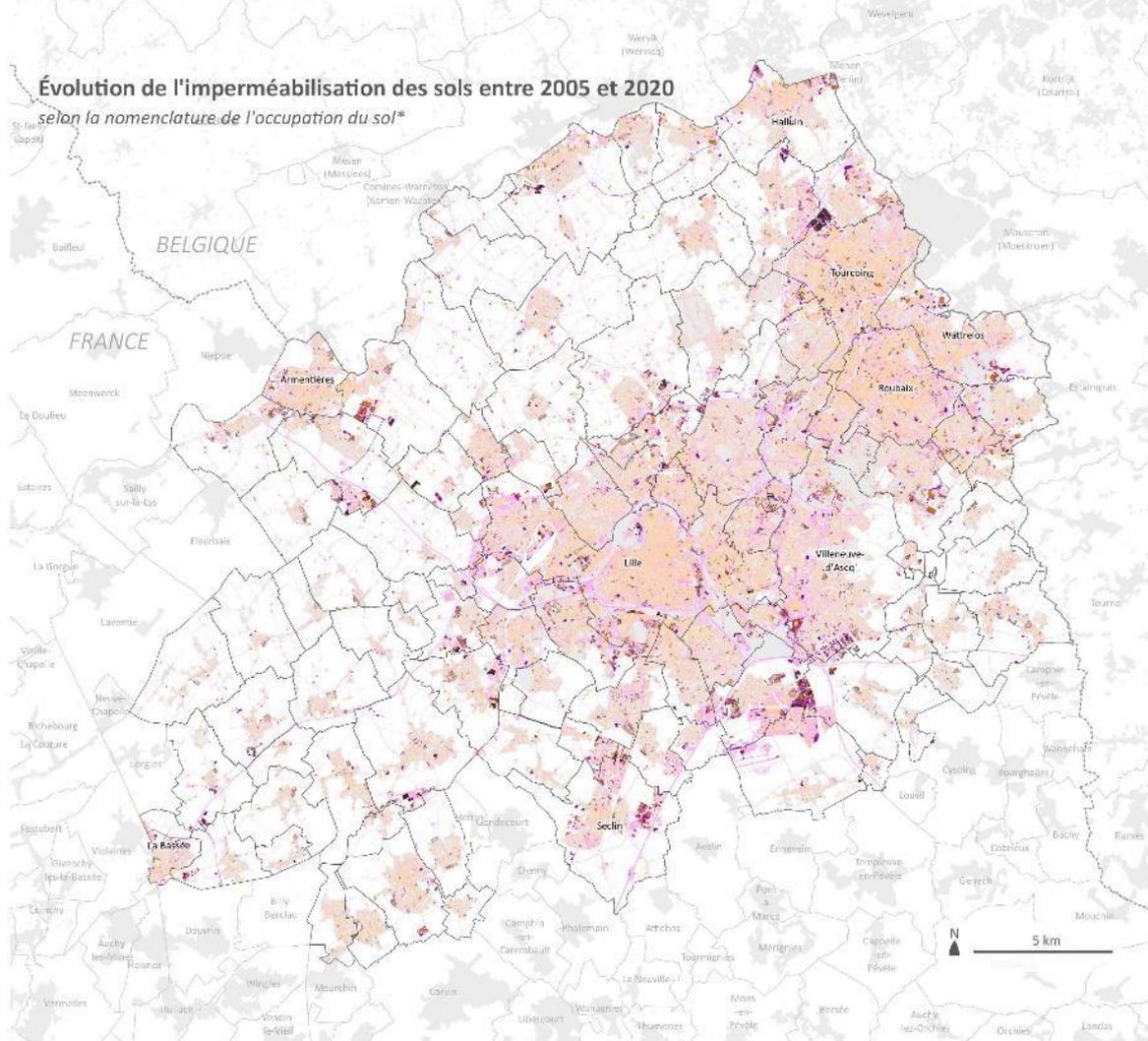
* d'après le décret du 29/04/2022

Répartition des surfaces artificialisées en 2020 (en ha)



Évolution de l'imperméabilisation des sols entre 2005 et 2020

selon la nomenclature de l'occupation du sol*



Surfaces imperméables bâties (poste CS1.1.1. de la nomenclature)

- Surfaces imperméables bâties en 2005
- Imperméabilisation en surfaces bâties entre 2005 et 2015
- Imperméabilisation en surfaces bâties entre 2015 et 2020

Surfaces imperméables non bâties (poste CS1.1.2. de la nomenclature)

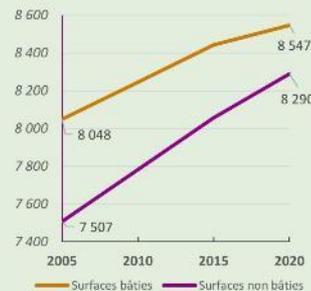
- Surfaces imperméables non bâties en 2005
- Imperméabilisation en surfaces non bâties entre 2005 et 2015
- Imperméabilisation en surfaces non bâties entre 2015 et 2020

Limites

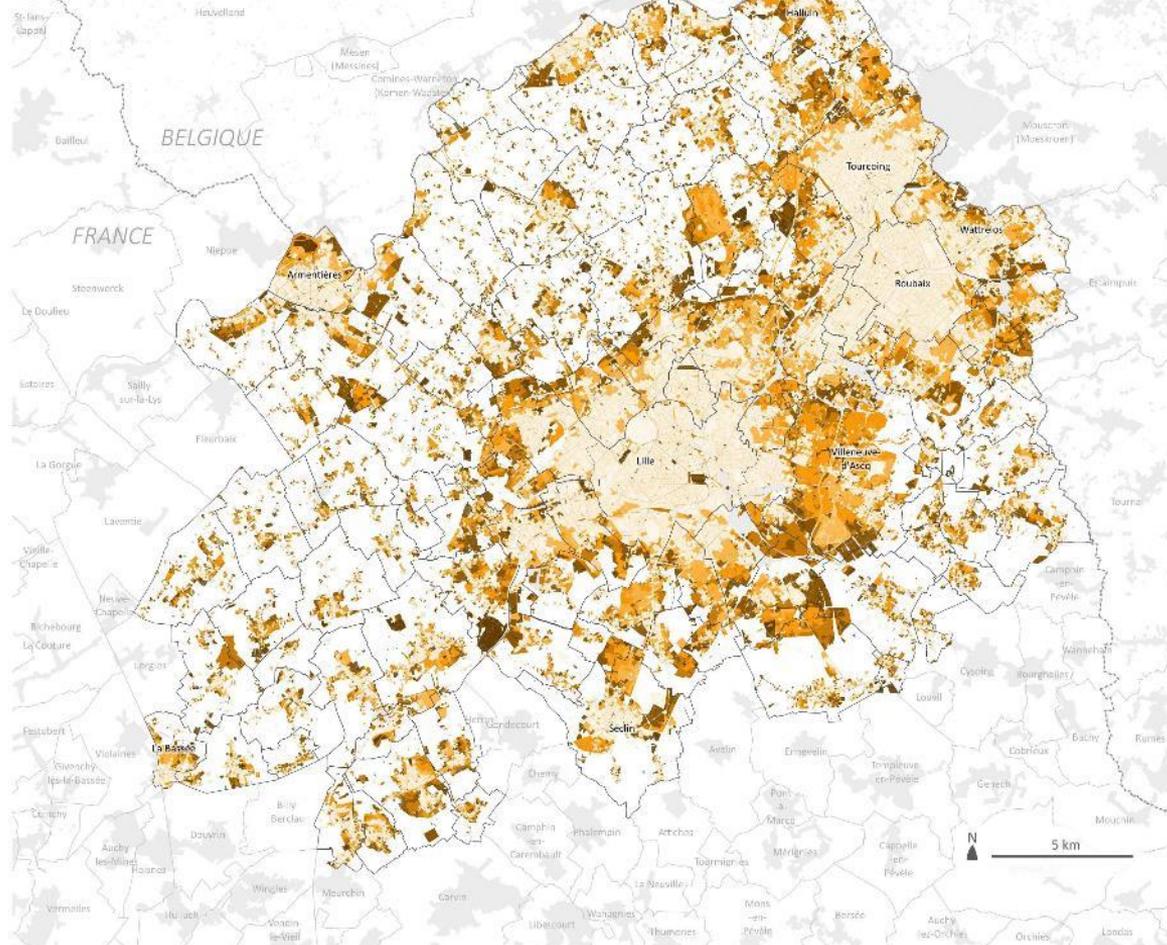
- Frontière
- Limites communes de la MEL

* d'après OCS2D

Évolution des surfaces imperméables entre 2005 et 2020 (ha)



L'urbanisation de la MEL entre 1950 et 2020



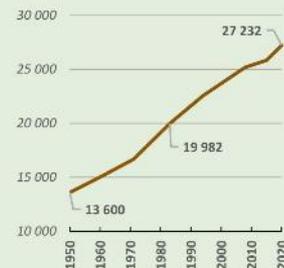
Urbanisation entre 1950 et 2020

- Espace urbain en 1950
- Urbanisation entre 1950 et 1971
- Urbanisation entre 1971 et 1994
- Urbanisation entre 1994 et 2015
- Urbanisation entre 2015 et 2020

Limites

- Frontière
- Limites communes de la MEL

Évolution de la surface urbaine entre 1950 et 2020 (en ha)



L'OCS2D un référentiel à enrichir

- Aujourd'hui l'OCS2D ne répond pas à tous les enjeux notamment sur les études à l'échelle des projets d'aménagement.
- De nombreuses demandes politiques souhaitent disposer d'outil de suivi de la végétation urbaine dans le cadre de la résilience face au changement climatique.
- La MEL engage une réflexion autour de la production d'une données végétation urbaine exploitable au 1:1000.
- L'OCS2D reste le référentiel de suivi de l'occupation du sol mais qui sera enrichi par des produits annexes à plus grande échelle.



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE